

## Liste des matériaux et des outils

Examen final d'apprentissage pour les peintres industriels (AFP)

### Dispositions générales

L'examen pratique a lieu au centre de compétence en peinture industrielle de Silenen (UR). Les examens écrits et oraux ont lieu à l'école professionnelle de design de Zurich.

Les repas sont à la charge du candidat.

L'hébergement pour la nuit est disponible, mais le candidat est responsable pour la réservation.

### Matériel pour l'examen écrit

- Ustensiles d'écriture, règle, compas
- La calculatrice et le carnet de formules sont autorisés. (La calculatrice intégrés dans le téléphone portable est interdite!)

### Les outils suivants doivent être apportés à l'examen pratique :

- Vêtement de travail neutre (sans logo d'entreprise).
- Les protections corporelles individuelles telles que les masques, les lunettes de protection, les gants, les chaussures de sécurité, les protections des mains et de la peau etc. sont obligatoires.
- Les outils personnels pour effectuer les travaux requis sont les suivants :
  - bloc de ponçage
  - outils à spatule
  - godet d'écoulement (DIN 4)
  - couteau japonais
  - raclette en plastique
  - ustensiles d'écriture
  - calculatrice et chronomètre
  - une règle
  - 1 ou 2 pistolets à peinture
- Documentation d'apprentissage
- Convocation à l'examen

Tous les matériaux de peinture (produits diluable à l'eau et à base de solvant) requis pour le test sont disponibles. Les machines et le matériel de séchage autorisés peuvent être utilisés dans l'atelier du cours.

Les examens finaux d'apprentissage ne sont pas ouverts au public. Seuls les experts, les candidats, les membres de la commission et les personnes ayant une autorisation écrite de la Commission cantonale des examens y ont accès.



**Les téléphones portables doivent être éteints pendant l'examen!**